La circulaire de la Russie aux puissances

On connaît aujourd'hui le texte intégral de la circulaire envoyée par M. Iswolsky aux représentants de la Russie à Berlin, Vienne, Paris, Londres, Rome et Constantinople.

Ce document débute par un historique qui rappelle vaillamment la Russie plaidant l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. Il constate ensuite la violation par cet acte unilatéral du traité de Berlin que la Russie avait toujours observé scrupuleusement, puis s'exprime ainsi :

Il est évident que toute déviation de ce principe est de nature à fortement ébranler les bases de l'équilibre politique existant et, par conséquent, à mettre en danger la paix générale, en effet, les actes accomplis par l'Autriche-Hongrie et par la Bulgarie ont eu pour résultat immédiat de provoquer une situation dans laquelle se trouvent depuis la Péninsule des Balkans et de plonger l'Europe dans un état d'inquiétude qui dure encore.

La Turquie, en sa qualité de puissance directement lésée, ne manque pas de protester formellement auprès des puissances signataires du traité de Berlin contre cette double infraction dudit traité; cette protestation semblait d'autant plus méritée l'attention des puissances que la Turquie, absorbée par la consolidation de ses réformes intérieures, avait particulièrement besoin de ménagements et d'appui moral. Aussi, le représentant de la Russie à Constantinople reçut-il l'ordre de déclarer à la Sublime-Porte que le gouvernement impérial estimait que le traité de Berlin ne pouvait subir de modification sans un accord entre les puissances signataires de ce traité. La même déclaration fut faite au gouvernement ottoman par les représentants des autres hautes puissances.

En même temps, l'idée émergée par la Turquie de réunir une Conférence européenne donnait lieu à un échange de vues confidentiels entre les Cabinets, ceux-ci durent reconnaître que les derniers événements ayant considérablement modifié l'état de choses dans la Péninsule des Balkans, la Conférence aurait à s'occuper encore d'autres questions qui s'imposaient à l'attention des puissances, notamment, à la revision de plusieurs stipulations surannées du traité de Berlin et de satisfactions à donner à certains intérêts légitimes de la Turquie et des Etats balkaniques.

Le document rappelle ensuite le programme de Conférence en neuf points, les inutiles pourparlers auxquels il a donné lieu et l'impossibilité, comme le voudrait l'Autriche, pour la Conférence de se borner à constater cette entente et à procéder à l'abrogation de l'article 25 du traité de Berlin. Il continue ainsi :

Le Cabinet de Saint-Pétersbourg ne voyait pas, pour ce fait, pouvoir se ranger à une pareille opinion.

Il posait péremptoirement, en effet, que l'Autriche-Hongrie, ayant été investie du droit d'occuper la Bosnie et l'Herzégovine et de tenir garnison dans le sandjak de Novi Bazar, non par un arrangement particulier avec la Turquie, mais par le traité de Berlin, aucune modification de ces droits ne pouvait avoir lieu sans une entente entre toutes les puissances signataires dudit traité.

Le cas avait offert d'ailleurs une analogie avec celui qui avait fourni à l'Europe l'occasion de formuler le principe du droit des gens, qui servait de base à notre raisonnement.

En effet, lorsque, en 1871, à la suite de l'acte unilatéral par lequel la Russie avait déclaré se dédire de certaines clauses du traité de Paris, il fut nécessaire de réunir une Conférence, les puissances ne consentirent à y prendre part qu'à la condition expresse qu'elle se restreindrait sans que rien ne fût arrêté d'avance quant à ses résultats; c'est ce qui fut constaté à la première séance de la Conférence par son président, lord Granville, lequel déclara que les questions qui lui étaient soumises devraient être examinées et discutées « sans parti pris et avec une entière liberté ».

Quant à l'entente directe projetée entre le Cabinet de Vienne et la Sublime-Porte, le Cabinet impérial pensait qu'elle contribuerait certainement à acheminer la question vers une solution, mais qu'elle ne saurait cependant préjuger la sanction définitive, ni empêcher une libre discussion entre les puissances.

En fin, le Cabinet de Saint-Pétersbourg estimait que la Conférence ne pouvait guère se borner à une simple abrogation de l'article 25 du traité de Berlin. Sous ce rapport, nous devons encore une fois nous référer au précédent de la Conférence de Londres, car cette Conférence avait eu pour résultat, non seulement l'abrogation des articles 11, 13 et 14 du traité de Paris, mais la conclusion d'un traité spécial, portant modification du traité susmentionné. Il y aurait donc lieu, pensions-nous, pour la future Conférence, où les 60 les puissances tomberaient d'accord sur la question de la Bosnie et de l'Herzégovine, non seulement d'abroger l'article 25 du traité de Berlin, mais encore de le remplacer par une stipulation définissant d'une manière précise la nouvelle situation de ces deux provinces.

Votre Excellence appréciera certainement toute l'importance du débat survenu entre nous et le Cabinet de Vienne; heureusement, ce débat semble aujourd'hui pouvoir se résoudre d'une manière acceptable pour les parties.

Dans une communication que nous venons de recevoir du Cabinet de Vienne, celui-ci n'insiste plus sur son entente de soumettre la question de la Bosnie et de l'Herzégovine à toute discussion entre les puissances, et propose un nouveau mode de procéder : les Cabinets ne se borneraient pas à s'accorder avant la Conférence sur l'énumération des points du programme, mais commenceraient à entrer dans un échange de vues préalable sur le fond des questions susdites, se référant ces différents points ; cet échange de vues aboutirait à certaines formules qui traceraient des limites précises à la discussion en Conférence.

Un pareil mode de procédure consistant à remplacer la discussion en Conférence par des négociations préalables entre les Cabinets, n'est pas sans offrir à nos yeux de sérieux inconvénients à cause surtout de son caractère compliqué et de sa lenteur.

D'autre part nous ne saurions méconnaître qu'il est de nature à écarter le danger de divergences trop sensibles au sein même de la conférence. Il nous semble de plus sauvegarder d'une manière suffisante le principe essentiel que nous avons soutenu dès le début et d'après lequel toutes les questions qui font partie du programme y compris le point 2 — Bosnie et Herzégovine, — ont un caractère européen, ne peuvent être définitivement résolues que d'un commun accord entre toutes les puissances signataires du traité de Berlin et doivent dès lors faire l'objet d'une libre discussion entre les Cabinets.

Dans ces conditions, le Cabinet impérial, désireux de faire preuve, à son tour, d'un esprit de conciliation, est prêt à ne pas s'opposer au mode de procédé sus-indiqué ; il vient de supplier au Cabinet de Vienne de saisir de cette proposition les autres puissances ; si celles-ci se montrent disposées à y adhérer, le Cabinet impérial ne manquera au cours des négociations qui suivront, de faire connaître ses vues sur les points du programme de la Conférence qui sont de nature à intéresser particulièrement la Russie.

Vous voudrez bien donner lecture de la présente dépêche à M. le ministre des Affaires étrangères et lui en laisser copie, s'il le désire.

Veuillez, etc.

La situation extérieure à la Douma

Déclarations de M. Iswolsky

Noël étant fêté en Russie treize jours plus tard que chez nous, la Douma a siégé hier. Le rapporteur y a donné lecture du rapport de la Commission sur le budget des affaires étrangères, et M. Iswolsky a fait aussitôt son exposé de la situation politique extérieure.

La situation en Extrême-Orient

Son discours traite d'abord de l'Extrême-Orient où règne le calme, pour passer aux affaires de Perse. La politique russe, dans ce pays, s'appuiera sur deux principes : maintenir l'indépendance de l'empire des shahs ; y favoriser l'établissement d'un régime stable. La Russie, dans les questions d'Asie centrale, et d'une façon beaucoup plus générale encore, est en parfait accord avec l'Angleterre.

L'alliance franco-russe

M. Iswolsky rend hommage à l'alliance franco-russe. La France et la Russie agissent en complète harmonie dans toutes les questions de la politique mondiale. Ce qui n'empêche nullement la Russie d'entretenir aussi des relations amicales avec les autres puissances.

— Je peux, dit le ministre, m'associer pleinement à l'optimisme exprimé par le prince de Bülow, à savoir que la politique russe n'est à aucun point de vue dirigée contre l'Allemagne, et, qu'au contraire, les relations amicales entre l'Allemagne et la Russie demeurent intactes. Je suis heureux de confirmer la déclaration de M. de Bülow, qu'il n'existe entre l'Angleterre et la Russie aucune convention, ni publique, ni secrète, qui soit dirigée contre les intérêts allemands.

M. Iswolsky

La crise des Balkans

Dans les Balkans, la situation prend manifestement une tournure favorable. Et il suffit de se reporter à la circulaire envoyée aux représentants russes auprès des puissances étrangères pour constater que la Russie joue le rôle d'une grande puissance et constitue un facteur important de l'équilibre européen.

Nous publions cette circulaire d'autre part.

Le ministre déclare en terminant que la Russie ne poursuit aucun but ambitieux et ne cherche qu'à amener par des moyens légaux une solution pacifique des questions dont il vient de parler, solution qui soit conforme à la dignité nationale aux leurs de l'empire.

Des applaudissements nourris éclatent au centre et à gauche, tandis qu'on siffle à la droite sur les bancs des extrêmes-droite.

Intervention socialiste

Le socialiste Zerretelly a chaudement fait la morale pour salaires, du Kaiser du Sud tout rapport dans le gouvernement russe. Il fit à cet effet des extraits sensationnels de prétendus documents secrets, racontant les intrigues de conspirations politiques ourdies dans les Balkans contre les princes Alexandre et Ferdinand de Bulgarie, par des agents russes.

Incidents

Cette lecture terminée, M. Pokrovsky attaque si vivement la diplomatie russe, qu'un violent tumulte se produisit dans la salle. Consulté par le président, l'assemblée vote contre l'orateur l'application de la censure et lui interdit pour trois séances l'entrée de la Douma. A la suite de cette décision, tous les socialistes démocrates quittèrent leurs places et se répandirent dans les couloirs.

Enfin, après un discours du comte Dobrinsky, qui affirma que l'idéal slave était opposé à l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche-Hongrie, la séance fut levée.

La révolution au Venezuela

L'Europe et le nouveau gouvernement

La Haye, 24 décembre. — L'opinion, dans les cercles officiels, est que le nouveau gouvernement vénézuélien sera reconnu à condition que recevront une solution simultanée et satisfaisante les différends pendants avec la France, les Etats-Unis et la Hollande.

Déjà le gouvernement hollandais est entré en pourparlers à ce sujet, avec Paris et Washington.

Le croiseur *Utrecht* partira la semaine prochaine pour renforcer l'escadre hollandaise à Curaçao.

Les négociations avec la France vont commencer

La Haye, 24 décembre. — Le département des Affaires étrangères a été avisé que l'ancien ministre, M. Pulet, arrivait au Venezuela aujourd'hui avec mission d'aller à Paris et à La Haye pour entamer des négociations.

Les intentions de Castro

Berlin, 24 décembre. — La Gazette de Voss, dont les informations touchant M. Castro sont actuellement puisées aux meilleures sources, apprend que M. Castro a pris connaissance de tout ce que la presse a publié sur les événements de ces jours-ci au Venezuela. Il déclare nourrir des doutes au sujet de la soi-disant attitude du gouvernement présent, et on assure qu'il soumettra à l'opinion publique, aussitôt sa guérison, un exposé complet de la véritable situation. Mais, cependant, pour ne pas élever d'obstacles au gouvernement actuel dans la solution des différentes questions importantes, il s'imposera, assure-t-il, la réserve la plus grande et se retirera éventuellement si les circonstances devaient faire paraître comme opportune sa retraite.

Les affaires d'Orient

Un délégué d'Edouard VII en Autriche

Vienne, 25 décembre. — Le roi Edouard aurait chargé le comte Mensdorff de faire connaître à l'empereur d'Autriche son désir de voir l'Autriche consentir une indemnité à la Turquie dans l'intérêt de la paix. Le comte Mensdorff appuierait le Conseil du roi d'Angleterre.

Le monde financier, ici, se montre également partisan de cette attitude. Mais il va sans dire que l'intervention prêtée au roi Edouard est déclarée suspecte par les anglophobes qui veulent voir en lui un ennemi de l'Autriche.

Circulaire autrichienne aux puissances

Vienne, 25 décembre. — Le Cabinet de Vienne n'a pas perdu son temps. Il vient, à son tour, d'adresser une circulaire aux puissances. On dit dans les milieux officieux que par cette circulaire, très ferme en sa teneur, l'Autriche affirme qu'elle désire que la discussion de l'annexion précède la réunion de la conférence.

Les mesures militaires allemandes sur les frontières hollando-belges

De notre correspondant particulier de Bruxelles, le 24 :

Les Allemands songeraient-ils sérieusement, en cas de guerre avec la France, à traverser le territoire belge pour tomber sur le flanc des armées françaises ? Malgré les dénégations plus ou moins officielles, une série de faits semble démontrer que telle est bien l'intention du grand état-major allemand. On sait qu'il a établi à Elsenborn, à une marche de la frontière belge, un camp qui peut abriter 20 000 hommes de toutes armes, et voici que maintenant un journal flamand du Limbourg *De Kendracht* fait d'autres révélations intéressantes. Il demande pourquoi, presque chaque jour, passent au-dessus du Limbourg des ballons militaires allemands ? Pourquoi, à Maldenkirchen et Kempsen, on a établi des stations-hangars et des quais sans aucune proportion avec l'importance de ces haltes ? Pourquoi, dans un rayon de 60 kilomètres, 12 régiments d'infanterie sont cantonnés ? Pourquoi enfin, il y a tant de houzards à Krefeld ?

Et le journal allemand ajoute : « Il est difficile de contester qu'un danger pressant et grave nous menace du côté de l'Allemagne. Et il est admis d'une façon générale que la partie la plus resserrée du Limbourg est exposée à un coup de main des Allemands dans l'éventualité d'une guerre.

L.

AU MAROC

Moulay-Hafid s'enrichit

Casablanca, 25 décembre. — Moulay-Hafid est légèrement indisposé, il a été obligé de garder le lit plusieurs jours. Pour le moment, les affaires du nouveau sultan suivent un cours favorable, puisque le souverain est en possession d'une somme de 2 millions de francs, partie des revenus des douanes qui avaient été déposés à la Banque d'Etat. De plus, une grande caravane est arrivée du Sud à Fez; elle ne comprend pas moins de 40 mules chargées d'argent.

Le général d'Amade et l'œuvre des tombes

Voici un extrait d'un ordre général du corps de débarquement de Casablanca :

« Le devoir nous incombe d'entourer nos morts des honneurs qui leur sont dus, et les fleurs, qui abondent au Maroc, doivent orner aussi sur les tombes de nos camarades.

Pour les familles absentes que nous représentons auprès d'eux, pour l'affection qui nous unissait aux camarades français ou indigènes tombés au champ d'honneur, ou morts loin de la patrie ; pour le bon renom de l'armée française, nous ne faillirons pas à ce soin. Depuis le général jusqu'au soldat, nous en sommes tous solidaires, et chacun suivant son grade, mais toujours volontairement, tiendra à honneur de le remplir.

Une Commission dite Commission de l'œuvre des tombes (C. O. T.), siégeant à Casablanca, sous la présidence d'un officier supérieur, sera chargé de recueillir les fonds et d'en faire l'emploi.

Une instruction annexe au présent ordre fixera le mode de fonctionnement de cette Commission.

Déjà les frais de premier aménagement ont été fournis, savoir :

1° Une somme de 1 750 francs pour l'édification d'un monument dans le cimetière européen de Casablanca ;

2° Une somme de 1 500 francs pour le cimetière des soldats musulmans à Sidi-bel-Tout.

Les sommes qui seront recueillies mensuellement par la C. O. T. sont plus spécialement destinées à couvrir les dépenses d'entretien des tombes, mais pourront éventuellement compléter ainsi un fonds de premier aménagement.

Il en sera également distrait des subventions pour concourir à l'aménagement et à l'entretien des tombes dans les postes intérieurs.

Les dons volontaires seront recueillis aujourd'hui par le président et le trésorier de la C. O. T.

Les cotisations mensuelles prévues à l'instruction annexe seront recueillies à partir du 1er janvier 1909.

Le nouveau ministère portugais

Le ministère est définitivement constitué ainsi :

Président, Intérieur, M. Campos Henriquez.
Justice, dom Joao de Alneno ;
Affaires étrangères, M. Wenceslau de Lima;
Finances, M. Espregueira ;
Guerre, général Telles ;
Marine, M. Antonio Cabral ;
Travaux publics, dom Luiz de Castro.

Les titulaires des portefeuilles des Affaires étrangères, des Finances, et de la Guerre, sont les mêmes que dans le Cabinet Ferreira di Amaral.

Quatre ministres sont progressistes par compensation de ce que des régénérateurs ont, avec la présidence, le ministère le plus important, celui de l'Intérieur.

Le nouveau Cabinet va garder les préfets du précédent ministère. Il s'appuiera à la Chambre sur tous les progressistes et une importante fraction des régénérateurs et les amis de l'amiral Ferreira di Amaral.

A Madagascar

Marseille, 25 décembre. — Une correspondance particulière de Madagascar, arrivée ce matin à Marseille, apporte les nouvelles suivantes :

Le mouvement d'exportation de riz à Maurice s'accentue sensiblement. A l'heure actuelle, les quantités exportées s'élèvent à plus de 1 000 tonnes. Les riz de Madagascar ont immédiatement trouvé acquéreur à Maurice à 200 francs les 1 000 kilos.

La voie ferrée n'est plus qu'à quelques kilomètres de l'Ivoloina. On espère, si la bonne marche des travaux n'est pas retardée par les pluies que la voie sera ouverte à l'exploitation le 1er janvier.

Petites dépêches

La cour de Téhéran déclare de nouveau que les lois électorales sont contraires aux principes de l'Islam, et les réfugiés nationalistes ont refusé de quitter l'ambassade ottomane sans que l'on ait préalablement promulgué un décret tendant à rétablir une Constitution libérale.

La marche des événements semble prévoir de graves complications.

*

La Chambre ottomane a procédé à la nomination des candidats à la vice-présidence devant être soumis au choix du sultan.

Au premier tour de scrutin, Talat bey, d'Andrinople, a obtenu la majorité absolue; au second tour, a été proclamé Chefik, député de Karass.

Le mystère sanglant de l'impasse Ronsin

L'instruction a chômé hier.

Aujourd'hui, elle recommence avec l'audition de MM. de Labruyère et Marcel Hutin, pour expliquer dans quelles conditions Mme Steinheil leur a fait les révélations que l'on connaît et préciser les diverses phases de l'interrogatoire auquel ils se livrèrent.

Pourquoi et dans quelles conditions la veuve a-t-elle accusé Wolf ?

Quelles questions exactes ont pu la pousser aux aveux qui eurent pour suite son arrestation ?

Quelle fut, au cours de cette nuit, l'attitude de Mme Steinheil ?

Enfin, que si Marietta à la sortie des deux journalistes ? Savent-ils quelque chose au sujet de la tentative de suicide qu'en a prêté à la cuisinière et qu'elle nie ?

A Meudon

Sur Commission rogatoire de MM. André et Hirsch, juges d'instruction, M. Bénézech, commissaire de police à Meudon, a de nouveau interrogé fort longuement M. Moulbeaux, le gardien du Vert-Logis, sur les allées et venues qui pouvaient se produire chez Mme Steinheil, le nombre et le nom des hôtes de passage, et sur les habitudes de la prétendue Mme Prévost et de son personnel.

M. Bénézech s'est ensuite rendu à la poste, où il a longuement interrogé le receveur et les employés sur la provenance des lettres adressées poste restante, toujours, à Mme Prévost, et sur les envois ou les réceptions d'argent qui avaient pu avoir lieu.

Le commissaire a transmis aussitôt le résultat de ses recherches à M. Hirsch, juge à Versailles.

Çà et là

Morts d'hier

M. Kennis, 70 ans, ancien bourgmestre de Schaerbeck (faubourg de Bruxelles), foudroyé par une attaque d'apoplexie en pleine séance du Conseil communal, alors qu'il prononçait un discours au nom de la minorité de droite. — M. Maurice Le Roux, directeur de la mission départementale de Nanterre (Seine). — Le Dr Blache, membre de l'Académie de médecine, 69 ans. — A Béziers, M. Raoul-Henry-Simon de la Mortière, colonel du 1er régiment de hussards, mort subitement.

Expérience téléphonique

M. Simyan, sous-secrétaire d'Etat des postes et des téléphones, accompagné de trois fonctionnaires de son administration : le directeur du matériel, le directeur du cabinet et l'ingénieur en chef des services téléphoniques de Paris, assistera, lundi, à Lyon, à la mise en service, à titre d'essai, d'un bureau central téléphonique automatique de 200 abonnés environ, permettant à ces abonnés de se donner automatiquement leurs communications sans le secours des téléphonistes.

Le Conseil supérieur des haras

Le Conseil supérieur des haras s'est réuni, au ministère de l'Agriculture, sous la présidence de M. Ruau.

Parmi les différentes questions qui lui étaient soumises, celle du concours central des animaux reproducteurs des espèces chevaline et asine a retenu particulièrement son attention.

L'assemblée a émis le vœu que l'administration des haras, du moment qu'elle ne pouvait plus compter sur la Galerie des Machines, portât son choix, pour la tenue du concours, sur un autre emplacement parmi ceux qui lui ont été indiqués hors de Paris.

Distinction méritée

Mgr Mangin, prélat de la maison de Sa Sainteté, curé doyen de Stenay (Meuse), vient d'être promu à la dignité de protonotaire apostolique. Le distingué et vaillant prélat a créé à Stenay des œuvres de jeunesse et d'hommes, qui témoignent de son grand zèle. Récemment, l'évêque de Verdun venait bénir l'Union des catholiques du canton de Stenay, lors de l'érection de la chapelle votive du Sacré-Cœur.

Echos de partout

Le colonel Fleury, commandant le 2e dragons, a présenté l'étendard de son régiment aux recrues.

Dans une allocution patriotique, il a rappelé le rôle glorieux joué par les dragons du 2e aux batailles de Zurich, Hohenlinden, Austerlitz et Iéna, et a adjuré les cavaliers de 1908 de garder les vertus militaires de leurs devanciers.

La « Semaine religieuse de Cambrai » annonce la disparition de la revue la « Démocratie chrétienne », dont les lecteurs recevront la « Chronique du Sud-Est », qui, désormais, s'appellera la « Chronique sociale ».

La cause de Jeanne d'Arc

S. Em. le cardinal Coullié promulgue le décret constatant les miracles attribués à Jeanne d'Arc par une lettre qui commence ainsi :

Il y a quinze ans, tandis que, sur l'ordre de Léon XIII, nous quittions le siège d'Orléans pour prendre en main le gouvernement de ce grand et si beau diocèse de Lyon, nous avions la consolation de vous apporter la nouvelle de l'introduction de la cause de béatification de Jeanne d'Arc, dont le souci nous avait demandé quinze années de labeurs et nous avait procuré de si douces jouissances de l'âme en la compagnie de la Pucelle d'Orléans. Pendant quinze années, nous avions dû étudier sa vie et suivre sa mission divine, depuis les premiers appels de ses voix, jusqu'aux angoisses et au supplice de son martyre.

Et presque à notre arrivée parmi vous, ayant reçu de Rome le décret qui la déclarait Vénérable, nous invitions les fidèles des deux diocèses d'Orléans et de Lyon à se réjouir dans le Seigneur. — Nous laissions alors, après cette première étape parcourue, le noble travail de la glorification de Jeanne, entre les mains de notre successeur.

Mgr Touchet, évêque d'Orléans, a son tour, y a déposé quinze années de constant labeur, et voici que ses admirables travaux sont aujourd'hui couronnés par un succès attendu, et que la dernière étape est sur le point d'être achevée. Nous vous communiquons le décret de Rome qui affirme la réalité des miracles opérés par l'intercession de Jeanne d'Arc. C'est le dernier procès heureusement conclu ; il ne reste plus à faire avant que la grande voix du Saint-Père prononce le oui qui nous permettra de rendre publique un culte à l'héroïne bienfaitrice de la France, à notre chère sainte, qui peut la sauver encore.

Le presbytère de l'église Saint-Germain de Compiègne

De notre correspondant de Compiègne :

Le préfet de l'Oise ayant exigé que, par application de la récente circulaire de M. Briand, le curé de la paroisse Saint-Germain payât un loyer, alors que l'immeuble avait été donné à la ville à charge par elle d'y loger le curé sans jamais pouvoir lui réclamer aucun loyer, le Conseil municipal vient fort judicieusement de décider de ne passer aucun bail avec le ecclésiastique, ce qui aurait été contraire à la volonté du donateur et serait même susceptible de révocation.

Réunions et conférences

Conférences de M. l'abbé Jacques Debout dans la Somme

M. Jacques Debout était de faire à Amiens et dans la Somme une série de conférences populaires. Partout de nombreux auditoires d'ouvriers et de paysans l'ont applaudi. Cette belle tournée a été couronnée par une conférence au grand séminaire d'Amiens et une retraite très suivie au célèbre sanctuaire de Notre-Dame de Brebières.

Pour la défense de nos enfants

L'Officiel publie la déclaration faite à la préfecture de Châlons-sur-Marne de l'association des familles du canton de Marson-à-l'Epine. Cette association est créée pour assurer à l'école le culte du patriotisme, le respect de la morale et de la neutralité religieuse.

Le plus grand pont du monde

C'est — naturellement — en Amérique qu'il se trouve ou plutôt se trouvera, car il n'est encore qu'à l'état de projet.

Ce pont monstre est destiné à relier New-York à Long-Island. Il aura 3 milles de long avec ses aboutissants. L'autre, sur le canal Hell-Gate, aura une portée de mille pieds et s'élèvera de 146 pieds au-dessus de l'eau, de manière à laisser passage aux plus grands navires. Toute la construction, sauf les piliers des arches, sera en acier ; on évalue à 80 000 tonnes le poids de l'acier qui y sera employé. Le coût de cette œuvre gigantesque est estimé devoir être de 75 à 100 millions de francs.

Les Américains font grand.

Le Jour de l'an

Que nous réserve l'année qui vient ? C'est le propre du cœur humain que de la craindre tout en l'espérant meilleure que celle qui s'en va. L'homme songeur cherche à s'étourdir, et c'est ce qui explique les festins auxquels le jour de l'an donne lieu. On ne peut imaginer les monceaux de provisions qu'une maison comme celle du café Corcellet, 18, avenue de l'Opéra, débite à cette époque. Les grands vins, les plus fine champagne, les comestibles les meilleurs, les marrons glacés les plus beaux et les plus succulents, ne font que paraître et disparaître.

plus vieilles fines champagnes, les comestibles les meilleurs, les marrons glacés les plus beaux et les plus succulents, ne font que paraître et disparaître.

O gourmandise humaine !

Maison de la Bonne Presse
3 et 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIe

ÉTRENNES 1909

Principales Nouveautés de l'Année

La Sainte Vierge au Liban
par le R. P. GOUDARD, S. J.
Cet ouvrage, l'un des plus remarquables de ceux qu'a publiés la BONNE PRESSE, forme un magnifique volume in-4° de 320 pages, illustré d'environ 200 photographies. Couverture en couleurs, d'après une aquarelle de V. LIMER.
PRIX : broché, 7 f. 50; relié 1/2 bradel, 10 f. 50; relié demi-chagrin, 12 f. 50.
Port en sus : un colis de 3 kilos, 0 fr. 60 en gare, 0 fr. 85 à domicile.

En 1815 RÉCITS D'UNE GRAND'MÈRE par Ernest DAUDET
Un volume in-4° grand luxe, de 250 pages, avec illustrations et couv. en 3 couleurs de Lebourreux. Édition du "MOIS LITTÉRAIRE & PITTORESQUE".
PRIX : Broché, 5 francs. Relié demi-bradel, 8 francs; demi-chagrin, avec tranches dorées, 10 francs; port un colis de 3 kilos.

Catéchisme en Images ÉDITION POPULAIRE (60e mille).
Un volume in-4° jésus contenant 70 gravures en noir de 0m,12 × 0m,30, avec explication en regard de chaque gravure. — Broché, 1 fr. 50; port, 0 fr. 45. Cartonné, 2 fr. 25; port, 0 fr. 60. Relié toile, 3 francs; port, 0 fr. 75.

PETIT CATÉCHISME DU MARIAGE
Par J. HOPPENOT, avec des lettres de nombreux cardinaux, archevêques et évêques de France. (40e mille).
Un volume in-8° de 320 pages. Relié luxe demi-chagrin, tête dorée, nombreux emblèmes, franco, 2 fr. 50. Ce volume existe également broché. Prix : 0 fr. 50; port, 0 fr. 10.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS 11 volumes à 1 fr. (320e MILLE)

Nouvelle Série Bijou (60e mille) 9 Volumes 0 fr. 75.

Demander le Catalogue de Librairie, Paris, 5, rue Bayard.

La catastrophe d'Allassac

Un nouveau décès porte à quinze le nombre des morts dans ce terrible accident. Les blessés sont dans un état des plus satisfaisants. Dix ont quitté Brive, et les dix qui restent sont en bonne voie de guérison.

Il reste toujours à l'hôpital d'Allassac quatre cadavres à identifier : deux d'un homme qu'on suppose être Vidal, d'une jeune fille ou d'une jeune femme ayant un ruban au cou et une montre avec une chaîne ; d'une fillette de 8 ans, dont il ne reste que le squelette et les vêtements ; d'un buste d'homme avec adhérence plourale d'un reste d'étoffe semblant être un bourgeron.

Toute la semaine a été employée à mover les décombres, et ensuite à déblayer le tunnel. Ce dernier travail a été accompli avec une grande activité, et la réfection de la voie sera prête.

La Compagnie d'Orléans annonce que le service normal de sa grande ligne de Paris à Brive par Uzerches a repris dès hier.

Renseignements commerciaux

HALLES CENTRALES DE PARIS

Samedi, 26 décembre 1908.

Gros. — Par colis de 4 000 œufs : Picardie extra 165-168, Normandie extra 160-162, choix 150-160, ordinaires 135-140, Bretagne choix 150-160, ordinaires 140-150, Touraine choix 145-150, ordinaires 140-150, Champagne et Bourgogne ordinaires 140-150, Bourbonnais et Nivernais 140-150, Poitou choix 145-150, ordinaires 140-150, Auvergne 140-150, Midi choix 135-140, ordinaires 130-135, œufs de conserve 90-100.

Fromages. — Vente sur 100 kilos : Gruyère suisse choix 240-260, ordinaires 180-210, Brie choix 160-180, ordinaire 130-150, Gruyère Comté choix 180-190, ordinaire 150-170.

Beurres en motte. — Vente au kilo : Marchands français 2,40-2,60, Bretagne 2,30-2,50, Centre 2,40-2,60, divers 2,30-2,40. — Cantonnes : Normandie 2,60-4, Bretagne 2,70-2,80, Charente et Poitou 2,30-4, Touraine 2,30-2,60, divers 2,50-2,80.

Légumes. — Vente sur 100 kilos : champignons de couche 270-280, choux-fleurs 18-22, d'Espagne 20-30, épinards 30-40, ail 25-30, cardons 40-60, céleris 20-30, persil 25-30, cerfeuil 60-70, haricots 60-80, échalotes 30-90, pommes de terre hollandaises 6-8, belgaudes 6-8, hâtives d'Algérie 24-30, poireaux verts d'Algérie 100-120, pommes de terre nouvelles d'Algérie 60-90, du Midi 60-80, oignons 12-14, rosa 14-16, ronds 10-12, rouge saucisse 10-12, crosnes 40-50, topinambours 6-10, carottes de Meaux 7-8, navets de Vincennes 7-8, de Meaux 8-12, patates 25-30, choux Bruxelles 20-25, endives 35-40, de Belgique 40-60, tomates d'Algérie 60-80, la caisse de tomates des Canaries 4-6.

Vente à la botte : asperges en pointes 0,60-0,80, vente à la botte : asperges de Lauris 4-25.

Vente à la pièce : pastèques 0,60-0,80.

Vente au cent : céleri rave 5-25, cardons 60-100, choux-fleurs de Bretagne 25-40, du Midi 44-50, de Barbizon 5-12, choux verts, laitues de Paris 4-12, du Midi 8-12, chicorée de Paris 6-16, du Midi 8-16, artichauts d'Algérie 12-20.

Vente aux 100 bottes : panais 10-14, céleri 40-70, carottes 12-24, navets 20-25, oignons 18-20, poireaux 30-40, radis 40-50, de Nantes 0,40-0, salsifis 20-25, thym 15-20.

Cresson suivant qualité le panier de 20 douzaines 14-20.

La botte de truffes 8-40, de haricots verts de serre 1,60-2.

La bourriche de betteraves 0,40-1,20.

MARCHÉS DIVERS

Samedi, 26 décembre 1908.

Blanc de soude. — Le marché a encore été ferme cette huitaine bien que les affaires aient été peu actives. Les vendeurs ont confiance dans l'avenir, mais les acheteurs sont, d'autre part, réservés et ne prennent pas position. On a cote : Dunkerque disponible 22,10 les 100 kilos, Nancy, qualité premiers, 24,10, La Madeleine 24, Marseille janvier-février 24,50, Bordeaux 24,65.

Fécules. — Les cours n'ont pas changé, le type officiel se maintenant par continuation 27 fr. pour les fécules premières, en grains, et 28 fr. pour la qualité supérieure. Pour la fécule moulue, on cote 0,50 à 1 fr. de plus, selon fabrication.

Cossettes de betteraves. — On a enregistré cette huitaine une légère plus-value sur tous les termes ; la demande est active, tant de l'intérieur que de l'extérieur. En Belgique, les expéditions d'octobre-novembre 08 sont élevées à 13 millions et demi de kilos contre 12 millions, dans la même époque de 1907. A Anvers, le vêtage touche à sa fin et est vendemmiaire sont assez défavorables au rendement final. La production serait inférieure de 20 à 30 % à l'année passée. Entre temps, voilà les cours pratiqués : A Cambrai le courant vaut 13,75 sur wagon, à Roulers on a coté 14 fr. rendu franco à Gand, on a payé décembre 14 fr. sur wagon, à Magdebourg, on a coté le disponible marsa 13 M. de tout franco, sur wagon ou bateau, 100 100 kilos, payement 5 jours.

Pommes de terre. — A Paris, les affaires ont été très calmes, les gros acheteurs ayant encore beaucoup de marchandise en magasin. Les vendeurs de nous s'abstiennent complètement de nouveaux cours ; le Centre, la Beauce, le Centre et le Nord offrent, par contre, assez libéralement. Situation sans changement en Belgique. On a coté aux 1 000 kilos départ : rouges saucisses du Gâtinais, de la Beauce et du Centre 75-77, rondes de l'Orléanais et du Mans 40-45, hollande 100-105, reds 90-110, early rose 95-100, Géant, Garnotte. — Les carottes n'ont pas varié cette huitaine : les vendeurs ne se défont pas de leur marchandise, car ils trouvent les cours peu rémunérateurs ; en fraîte, en effet, les qualités de Meaux de 20 à 25 fr. les 1 000 kilos.

Les oignons sont peu demandés. On a traité avec peine quelques lots des bureaux des environs de Paris de 100 à 120 fr. les 1 000 kilos gares Paris.

MARCHÉ DE LA CHAPELLE

La Chapelle, 26 décembre 1908.

Marché presque nul. Les quelques voitures qui se trouvaient sur place ont été vendues les plus prix du précédent marché.

QUALITÉS	1re	2e	3e
Paille de blé	21 à 23	23 à 24	22 à 23
Paille de seigle	45 à 50	40 à 45	30 à 40
Paille d'avoine	21 à 23	22 à 23	20 à 22
Foin	50 à 54	46 à 50	42 à 45
Luzerne	50 à 54	46 à 50	42 à 45
Regain	37 à 40	35 à 37	31 à 34

Le tout rendu dans Paris, les 104 bottes octroi compris.

On cote par wagon, les 520 Kilos, gare Paris :

Foin	32 à 40	Paille de seigle	.....
Regain	28 à 30	pour l'industrie	60 à 70
Luzerne	32 à 40	Paille de seigle	35 à 40
Paille de blé	15 à 15	Paille d'avoine	15 à 16

Le marché de Paris, la Bourse des valeurs et le marché du Havre sont fermés aujourd'hui.

SIROP DECLAT
Contre GRIPPE - TOUX - RHUMES - INFLUENZA, etc.

CHEMINS DE FER P.-L.-M.

Fêtes sportives à Chamonix. — A l'occasion des fêtes sportives de Chamonix, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés pour Chamonix par les gares de Paris, Dijon, Lyon et Grenoble, du 1er au 25 janvier, seront valables vingt jours.

CHEMINS DE FER P.-L.-M.

Relations rapides entre Paris et Vienne

Par le Simplon. — Par le train de luxe « Simplon-Express » : départ de Paris, Bercy, mercredi, samedi à 8 h. 5 soir, du 4 novembre au 23 février, tous les jours à partir du 1er mars.

Paris-Milan en quinze heures. — Londres-Milan en vingt-quatre heures trente.

Par le Mont-Cenis. — Par le train de luxe « Paris-Rome » : départ de Paris, mardi, jeudi, samedi 1er décembre-14 mai, à 11 h. 30. — Départ de Rome, lundi, mercredi, vendredi 15 décembre-24 mai, à 3 heures soir.

Dans ces trains, le nombre des places est limité.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essay